

LES INFOS DE LA MAIRIE

MENUS

RESTAURANT SCOLAIRE

Lundi 2 mars

Mâche du maraîcher au fromage
Rôti de dinde aux champignons
Riz bio
Laitage du village

Mardi 3 mars

Crudités du maraîcher
Sauté de bœuf au curry
Pâtes papillon
Fruit de saison bio

Mercredi 4 mars (ALSH)

Friand au fromage
Cordon bleu
Pommes noisettes
Compote bio

Jeudi 5 mars

Salade piémontaise
Emincé de porc au reblochon
Purée de brocolis bio
Crêpe fraîche au chocolat

Vendredi 6 mars

Soupe de légumes du village
Bouchée à la reine
Blé bio
Pomme au four maison

Lundi 9 mars

Salade d'endives au fromage
Steak façon boucherie
Frites
Glace

Mardi 10 mars

Betteraves aux noix et pommes
Chili con carne
Fruit de saison bio

Mercredi 11 mars (ALSH)

Salade composée (locale)
Poulet
Pépinette de Savoie
Yaourt bio

Jeudi 12 mars

Soupe de potiron maison (locale)
Petit salé aux lentilles bio
Fromage
Compote de pommes bio maison

Vendredi 13 mars

Salade de pamplemousse
Filet de poisson
Haricots verts bio
Tarte bretonne

PENSEE DU JOUR

« Un mensonge peut faire le tour du monde, le temps que la vérité mette ses chaussures. »

Mark Twain
écrivain américain
(1835-1910)

INFORMATIONS ELECTIONS MUNICIPALES

Le 1er tour du scrutin aura lieu **le dimanche 15 mars 2020.**

Pièces d'identité pour pouvoir voter :

Pour voter, vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité dans la liste suivante :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

La procuration pour pouvoir voter :

Un électeur absent ou empêché peut choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote. On appelle le « **mandant** » la personne qui ne pourra pas aller voter. Le « **mandataire** » est l'électeur qui vote à sa place.

Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

L'autorité localement habilitée à établir une procuration peut varier. Selon la commune où est située son domicile ou son lieu de travail, le mandant doit se rendre : soit au tribunal judiciaire ou de proximité, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêchent le déplacement, le mandant peut demander qu'un personnel habilité à délivrer une procuration, policier ou gendarme, se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du **certificat médical** ou du **justificatif de l'infirmité**.

Les citoyens résidant à l'étranger doivent s'adresser au consulat ou à l'ambassade de France.

Veillez à établir votre procuration rapidement afin qu'elle arrive à la mairie dans les délais pour le scrutin du 15 mars.

Carte électorale : les nouveaux inscrits ainsi que les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans vont recevoir dans les prochains jours leur carte d'électeur. Si vous ne la recevez pas, merci d'en informer la mairie.

Permanence et / ou dépouillement

Les électeurs qui souhaitent tenir une permanence et/ou participer au dépouillement du scrutin peuvent s'inscrire à la mairie **pour le mercredi 4 mars**. Merci de votre participation.

ELECTIONS MUNICIPALES : REUNIONS PUBLIQUES

La liste Continuons ensemble pour Plumelec tiendra des réunions publiques aux dates et lieux suivants :

- **mercredi 4 mars à 19h à la salle communale de Callac.**
- **vendredi 6 mars à 19h à la salle polyvalente de Plumelec.**
- **jeudi 12 mars à 19h à la salle communale de Saint Aubin.**

NOUVEAUTE :

DES ACTIVITES POUR VOS ENFANTS LE MERCREDI !



La commune, portée par une volonté éducative forte, développe un nouveau temps d'accueil pour vos enfants en âge d'être scolarisés et jusqu'à 12 ans. Ils pourront désormais être accueillis au sein de la maison de l'enfance du nouvel Espace Ménagé, en plus des traditionnelles périodes de vacances,

les mercredis, à partir du mois de mars 2020, entre 9h et 17h pour des activités ludiques et éducatives organisées par tranche d'âge. Un système de garderie sera mis en place et vous permettra de déposer vos enfants à partir de 7h15 le matin et de les récupérer entre 17h et 19h le soir.

Informations pratiques et inscriptions :

José Coelho : 06 60 57 81 21

courriel : jc.maisonenfance@plumelec.fr

Noémie Le Lamer : 06 65 16 67 77

courriel : nll.maisonenfance@plumelec.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

La commune recrute des **animatrices/animateurs** pour intervenir dans le cadre de l'accueil de loisirs pendant les vacances de printemps (du mardi 14 avril au vendredi 24 avril 2020) et pour les vacances d'été (du lundi 6 juillet au lundi 31 août 2020).

Pour postuler, il vous faut :

Etre titulaire du BAF ou de tout autre diplôme permettant l'encadrement d'enfants.

Compétences requises :

Intervenir auprès d'un public de 3 à 12 ans, donc connaître les spécificités de ces tranches d'âge.

Appliquer un projet d'animation.

Proposer des activités adaptées au public.

Se rendre disponible pour participer aux réunions de préparation.

Merci d'envoyer votre lettre de motivation accompagnée d'un CV, **au plus tard :**

- **le samedi 9 mars pour les vacances de printemps,**

- **le samedi 25 avril pour les vacances d'été**

Le courrier est à adresser à : Monsieur Le Maire, mairie de Plumelec, 19 Place de l'église 56420 Plumelec
Merci d'indiquer vos dates de disponibilités dans votre lettre de motivation.



Mairie de Plumelec

Téléphone : 02 97 42 24 27 | Fax : 02 97 42 33 08

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le samedi : de 8h30 à 12h (sauf juillet et août)

Courriel pour transmettre des informations pour le bulletin communal : fg.mairie@plumelec.fr



www.plumelec.org

INFOS MAIRIE / LA VIE ASSOCIATIVE

EMPLOI COMMUNAL SAISONNIER

La commune recherche, pour un emploi à temps complet, un agent polyvalent des services techniques **du 1er juillet au 28 août inclus**. Permis B. Vous pouvez adresser une lettre de motivation et un CV à Monsieur le Maire, 19 Place de l'Eglise - 56420 Plumelec pour **le mardi 31 mars 2020**.

CAFE DEBAT AMELIORATION DU LOGEMENT

Un chez-soi plus confortable, plus pratique et plus économique : à la retraite, vous pouvez adapter votre logement à vos nouveaux besoins, découvrez comment rendre votre habitat facile à vivre, sans bouleverser vos habitudes. Dans ce cadre, un cycle de 4 séances animé par Léa Annezo, ergothérapeute de l'Alcat (service de la mutualité spécialisé dans l'amélioration du logement) et Séverine Perri (de l'espace info habitat de la communauté de commune) sera proposé au mois de mars :

- **jeudi 19 mars de 14h à 16h30** : salle polyvalente : représentations, perception et vie quotidienne
 - **jeudi 26 mars de 14h à 16h30** : aides techniques
 - **jeudi 2 avril de 14h à 16h30** : Aménagement du logement
 - **jeudi 9 avril de 14h à 16h30** : financements et habitat de demain
- Inscription en mairie, gratuit. Il reste des places.

MEDIATHEQUE

Dans le cadre du projet culturel et social, la Médiathèque Départementale du Morbihan en partenariat avec la Médiathèque de Plumelec proposent aux personnes de plus de 60 ans vivant à leur domicile, en situation de perte d'autonomie et surtout en situation d'isolement, un rendez-vous régulier d'un après-midi (durée 2 h), à la Médiathèque de Plumelec. Cette animation culturelle (gratuite) avec des lectures à haute voix, des contes, des interprétations musicales,..., est clôturée par un goûter convivial.

L'animation est proposée pour des groupes de 6 à 10-12 personnes.
Prochaine date : **mardi 31 mars 2020**.
L'atelier se déroule de **14h30 à 16h**, avec le goûter.
Merci de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie.

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

La campagne de piégeage de ragondins se déroulera du 10 mars au 10 avril.
Des pièges contre « les frelons asiatiques » sont disponibles en mairie.
Une permanence de distribution est fixée au **samedi 6 mars de 8h30 à 12h à la mairie**.

COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

Une coupure de courant pour travaux réalisés par Enedis aura lieu **le lundi 2 mars de 9h à 14h** aux lieux-dits : Kercheval, Kérivalain, Le Pou, Coetny.

ASSOCIATIONS : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le dossier de demande de subvention est disponible à la mairie et sur le site internet www.plumelec.org, rubrique Vie Associative. Il est à déposer à la mairie pour **le mardi 31 mars 2020**. Les demandes déposées hors délai ne seront pas étudiées.

COURIR A PLUMELEC

Le bureau de Courir à Plumelec a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale qui se tiendra **le vendredi 13 mars 2020 à 19h30 à l'ancienne cantine (face au menhir) de Plumelec**.

La soirée se clôturera par un diaporama rétrospectif 2019 (bénévoles, coureurs méléciens...) et d'un apéritif offert par l'Association. Assemblée Générale ouverte à tous.

Sont particulièrement invités tous les membres, les coureurs méléciens, nos sponsors, les propriétaires de terrain sollicités par notre course, nos bénévoles et toutes les personnes souhaitant intégrer l'association. Sportivement

OFFRE D'EMPLOI CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

Assistant(e) administratif(ve)-service développement économique

Statut : contractuel

Durée du contrat : 6 mois

Poste à pourvoir : le 15/04/2020

Grade recherché : Adjoint Administratif

Temps de travail : Temps complet – 35h00 / semaine

Service recruteur : SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Prise de poste au Hub Enerco à Locminé.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (Lettre de motivation manuscrite + CV) avant **le vendredi 20 mars 2020** à : Monsieur le Président de Centre Morbihan Communauté Service Ressources Humaines, Zone de Kerjean – CS 10369 56503 LOC-MINE CEDEX ou par mail à : rh@cmc.bzh

RESTAURANT SCOLAIRE : MON ESPACE FAMILLE

Suite au dysfonctionnement pour la réservation des repas, nous vous informons que le problème est désormais résolu. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée indépendante de notre volonté.

A noter : il est impératif de réserver les repas **au plus tard 8 jours avant**.

FESTIPLUM

L'assemblée générale de Festiplum aura lieu **le vendredi 28 février 2020, à 19h, à la salle communale de Saint Aubin**.

ASSOCIATION ASSEM

L'Association Signaleur du Morbihan recherche des bénévoles pour la saison 2020. Contact : 06.69.71.52.84 / 07.63.05.14.56 ou par courriel à asso.assem56@gmail.com.
PERMIS B obligatoire.

LA MELECIENNE

Dimanche 1^{er} mars

Vétérans : se déplace à PLEUCADEUC JA.

Equipe A : se déplace à MONTERBLANC 2.

Equipe B : se déplace à MOREAC GSC 3.

ASSOCIATION LA CLAIÉ SANS FRONTIÈRES

L'association de jumelage La Claie sans frontières se déplace cette année du 21 au 24 mai 2020 à Botley.

Les personnes ou les familles intéressées par ce voyage doivent s'inscrire avant le **lundi 2 mars** dernier délai auprès de M. Michel Trébossen (Saint Jean Brévelay) au 02 97 44 43 98 ou de M. Alain Le Borgne (Plumelec) au 02 97 42 31 84.

LES CONTACTS UTILES

Pôle médical

- **Médecin** : Docteur TOHANEAN (consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 19h) : 07 81 57 00 25

- **Kinésithérapeutes** : Mme COURONNE, Mme FRESNAIS, M. FREMOND : 02 97 42 29 92

- **Kinésithérapeute-ostéopathe** : M. COURONNE : 02 97 42 29 92

- **Permanence infirmières** : Du lundi au vendredi de 8h à 10h30. Tous les soins à la permanence ou à domicile se font sur rendez-vous : 02 97 42 21 89

- **Pédicure-podologue** : M. BOURBIAUX : 06 99 04 11 33

- **Psychologue-psychothérapeute** : Mme DE KERNO (consultations sur rendez-vous) : 06.81.94.68.41.

Autres services

- **Médecin de garde** : Composer le 15

- **Pompiers** : Composer le 18

- **Dentiste** : M. PITON : consultations le jeudi et le vendredi. Prise de rendez-vous toute la semaine sauf le mercredi : 02 97 41 43 24

- **Kinésithérapeutes** : M. et Mme BRUNET : 02 97 42 24 88

- **Ostéopathe** : Mme JOANNIC : 02 90 73 30 23

- **ADMR** : Service de soins : 02 97 42 30 05 : Service d'aide à domicile : 06 88 87 52 24

- **AMPER-les services à domicile** : 02 97 60 13 03

- **Ambulances Taxis Services** : 02 97 38 68 19

- **Pompes funèbres** : pompes funèbres Le fur : tel : 02 97 53 03 20 - Pompes funèbres de Lanvaux : 02 97 40 98 41 ou 06 26 37 74 33

Déchèterie de Brénolo : Horaires d'ouverture : du lundi au samedi : 8h30-12h30/14h-18h / fermé le jeudi. Téléphone : 02.97.60.42.29.